

Article

« Les incidences sectorielles et régionales du libre-échange Canada-Etats-Unis »

Jean-Émile Denis, Christine Stavrinidis et Serge Tessier

Études internationales, vol. 17, n° 1, 1986, p. 33-47.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/701962ar>

DOI: 10.7202/701962ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LES INCIDENCES SECTORIELLES ET RÉGIONALES DU LIBRE-ÉCHANGE CANADA – ÉTATS-UNIS

Jean-Émile DENIS, Christine STAVRINIDIS et Serge TESSIER*

ABSTRACT — The Sector-Based and Regional Consequences of Free-Trade between Canada and the United States

The debate on the advantages and disadvantages of free trade between Canada and the U.S. has intensified over the past months. Reluctance towards such an option in trading policy has increased and views differ more and more on the subject, particularly concerning its sector-based and regional consequences.

Following a survey of the findings of earlier economic studies, the consequences of free trade between Canada and the U.S. are assessed as regards job distribution in the manufacturing industry. Estimates are derived from studies made by Harris and Cox which allow comparison to be made between the consequences of bilateral and multilateral free trades.

Contrary to the views expressed by the Royal Inquiry Commission, the results lead to the conclusion that bilateral free trade will bring about a marked relocation of the labour force. It turns out that job opportunity in areas with high level of employment would grow, as would the specialization of Quebec in these areas, as compared to Ontario.

La Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada a recommandé au gouvernement fédéral d'entamer des négociations avec les États-Unis en vue de parvenir à un accord de libre-échange.

Les Commissionnaires n'annoncent rien de nouveau en ce qui concerne le bien-fondé d'une telle option. S'ils soulignent que des coûts sont associés à sa réalisation ils ne sont explicites ni sur leur nature ni sur leur ampleur.

Les effets de restructuration du secteur industriel occasionnés par le libre-échange bilatéral ne font l'objet que de quelques pages seulement, d'ailleurs sommaires. Les considérations régionales, pourtant jugées importantes, sont exécutées en moins de deux pages¹.

* Respectivement professeur à la Faculté d'Administration, de l'Université d'Ottawa, et étudiants au MBA à l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal.

1. Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'union économique et les perspectives de développement du Canada, Volume II, chap. 6, Approvisionnements et Services, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1985.

Revue Études internationales, volume XVII, n° 1, mars 1986

Ces deux sujets ont pourtant retenu l'attention des chercheurs, ce que l'on peut d'ailleurs constater dans les textes de Watkins, Wilkinson, Harris, Hamilton et Whalley, Melvin, Shearer et Earl rassemblés dans les documents de support au rapport². On y trouve même les résultats de Cox et Harris sur les effets du libre-échange sectoriel ou bilatéral dont les travaux font l'objet d'un résumé préparé par Hill et Whalley. Mentionnons enfin l'analyse de Rodrigue Tremblay à partir de données provenant de Harris et Cox qui démontre l'importance des effets de la libéralisation multilatérale sur la répartition sectorielle et régionale des activités industrielles³.

Ce texte a pour but d'illustrer à l'aide des estimations de Harris et Cox que les effets du libre-échange bilatéral sur la structure de l'emploi dans l'industrie seront substantiels, qu'ils modifieront sa répartition inter-provinciale (au préjudice d'ailleurs du Québec), que dans certains secteurs industriels ces changements seront sous-optimaux et qu'ils nécessiteront une double adaptation advenant la réalisation à terme d'une libération mondiale des échanges.

I - LES CONSIDÉRATIONS RÉGIONALES

Mentionnons au départ que « peu de travaux théoriques ont été effectués, au Canada ou ailleurs, sur les répercussions des tarifs sur les régions »⁴. Spécifiquement au niveau de l'analyse des disparités régionales canadiennes, la difficulté pour les chercheurs provient du fait que très peu de recherches ont été faites dans le sens de l'élaboration d'un cadre théorique qui permette d'évaluer la cause fondamentale de ces disparités ou les méthodes proposées pour les aplanir⁵. Globalement, les études analysant l'évolution du commerce international et les répercussions du protectionnisme sur les revenus, les prix, la production et l'emploi diffèrent selon deux grandes écoles de pensée: L'école néo-classique qui se base sur un modèle d'équilibre général et considère la concurrence comme parfaite et les rendements d'échelles constants et l'école de l'organisation industrielle qui introduit les rendements d'échelles croissants et considère la concurrence comme imparfaite.

Les effets des rendements croissants ont été étudiés à l'aide de modèles d'équilibre partiel. Or, « dans les calculs d'équilibre général, il est possible de modifier les taux salariaux et les autres facteurs permettant ainsi de constater d'importants déplacements intersectoriels qu'on ne peut que conjecturer dans une

2. John WHALLEY, with Roderick HILL. *Libre-échange Canada-États-Unis*, Toronto, University of Toronto Press, 1985.

3. Rodrigue TREMBLAY, « The Regional Impact in Canada of Free Trade », *La Revue Canadienne des Sciences Régionales*, vol. VIII, Spring/printemps 1985, n° 1, pp. 85-100.

4. James R. MELVIN, « La répercussion des tarifs sur les régions », in John WHALLEY, *Le libre-échange Canado-américain*, Approvisionnements et Services, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1985.

5. *Ibid.*

analyse en équilibre partiel »⁶. Harris⁷, Harris et Cox⁸, Cox et Harris⁹ innove en ce qu'ils insèrent dans un modèle d'équilibre général entre autres, la concurrence imparfaite et les rendements croissants. Ainsi l'évaluation des impacts régionaux diffère selon le type de modèle et ses hypothèses de base. Harris, dans son étude empirique de 1983, compare, en équilibre général, l'impact du libre-échange multilatéral sur la production manufacturière de 29 industries découlant des hypothèses de concurrence parfaite et imparfaite.

À la suite d'un libre-échange avec les États-Unis, les études s'inspirant de modèles néo-classiques concluent généralement¹⁰ que le Canada accentuerait sa spécialisation dans le sens de son avantage comparatif actuel, les produits reliés aux matières premières. Les Maritimes et provinces de l'Ouest verraient l'expansion de leurs secteurs et industries liés aux ressources. Le Québec et l'Ontario accuseraient une contraction de leurs secteurs manufacturiers ainsi qu'une diminution de salaire réel dans les industries intensives en main-d'oeuvre. Toutefois, cette diminution du salaire réel affecterait plus ou moins toute la main-d'oeuvre canadienne et s'accompagnerait d'une augmentation de la rémunération du capital. Enfin ces études en équilibre général prévoient que le PNB serait maximisé par le libre-échange.

Sur ce dernier point, l'école de l'organisation industrielle est en accord. Sa critique à l'égard de l'école néo-classique porte sur la sous estimation des gains des échanges en ne tenant pas compte des économies d'échelles et de la rationalisation. Enfin, des études empiriques récentes qui évaluent l'impact d'une libéralisation bi et/ou multilatérale, R.J. Wonnacott et P. Wonnacott¹¹, et R.J. Wonnacott¹² concluent, à l'instar de Harris¹³ et Harris et Cox¹⁴, que la libéralisation des échanges ne provoquera pas de contraction du secteur manufacturier canadien dans son ensemble bien que le Québec et l'Ontario soient les provinces où la réorganisation industrielle doive le plus se produire. L'ajustement sera intra-industriel, et non inter-industriel comme le prévoit l'école néo-classique traditionnelle. Suite à cet ajustement, la rémunération des facteurs de production, la spécialisation et la production augmen-

-
6. James R. MARKUSEN, « Le Canada et les gains des échanges en présence d'économies d'échelle et de concurrence imparfaite », in John WHALLEY, *Le libre-échange Canado-américain*, Approvisionnements et Services, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1985.
 7. Richard G. HARRIS, *Applied General Equilibrium Analysis of Small Open Economies with Scale Economies and Imperfect Competition*, Discussion Paper No. 524, Queen's University, 1983.
 8. Richard G. HARRIS and David COX, *Trade, Industrial Policy, and Canadian Manufacturing*, Toronto, Ontario Economic Council, 1983.
 9. David COX and Richard G. HARRIS, *A quantitative Assessment of the Economic Impact of Canada of Sectoral Free Trade with the United States*, Working paper, Queen's University, 1985.
 10. Rodrigue TREMBLAY, « The Regional Impact in Canada of Free Trade », art. cit.
 11. Ronald J. WONNACOTT et Paul WONNACOTT, *Free Trade Between the United States and Canada: The Potential Economic Effects*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1967.
 12. Ronald J. WONNACOTT, *Les Options Commerciales du Canada*, étude préparée pour le Conseil économique du Canada, Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1975.
 13. Richard G. HARRIS, *op. cit.*
 14. Richard G. HARRIS and David COX, *op. cit.*

tent. Les études empiriques récentes de Eastman et Stykolt¹⁵, Baldwin et Gorecki¹⁶ ainsi que les modèles théoriques d'équilibre général élaborés par Markusen¹⁷ et Melvin¹⁸ corroborent les hypothèses des études Harris et Harris et Cox; soit entres autres, que certaines distorsions des marchés, les économies d'échelle, et la rationalisation résultant de l'abolition des tarifs concordent avec la situation réelle. Enfin, Markusen et Melvin s'accordent pour affirmer que l'abolition des tarifs peut avoir des effets néfastes sur les industries à rendements croissants si elles réduisent leur production face à la concurrence des importations. Alors, selon Melvin, les petites régions peuvent effectivement être défavorisées.

Quelques études portent spécifiquement certains effets inter-régionaux liés au libre-échange unilatéral soit, Dauphin¹⁹, et Pinchin²⁰, Postner²¹ fait de même en situation multilatérale. « Les études de Postner et de Pinchin sont représentatives des conclusions traditionnelles »²² et évaluent une expansion de l'emploi dans les régions de l'Atlantique et du Pacifique ainsi que dans les industries de ressources du Québec et une contraction dans les secteurs traditionnels de l'Ontario et du Québec. Shearer critique l'étude de Postner à l'effet que « cette analyse des ajustements du secteur de la fabrication est sérieusement limitée par les hypothèses rigides de la méthode de l'analyse intersectorielle relativement au processus de production ». Quant à Dauphin, il estime l'augmentation du revenu réel résultant du libre-échange unilatéral à 3,8 % pour la Colombie-Britannique, 3,9 % – 4,8 % pour la région des Prairies et 4,5 % pour la région de l'Atlantique alors qu'en Ontario il estime une augmentation de 1 % et de 0,5 % – 0,7 % pour le Québec. Mentionnons que de nombreuses études portent sur les effets du libre-échange sur une province spécifi-

15. H.C. EASTMAN et S. STYKOLT, *The Tariff and Competition in Canada*, Toronto, Macmillan, 1967.

16. John R. BALDWIN et Paul K. GORECKI, *Trade Tariffs, Product Diversity and Length of Production Run in Canadian Manufacturing Industries: 1970-1979*, document no. 247, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1983. John R. BALDWIN et Paul K. GORECKI, avec la collaboration de J. McVey et J. Crysdale, *Entry and Exit to Canadian Manufacturing Industries: 1970-1979*, document no. 225, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1983. John R. BALDWIN et Paul K. GORECKI, *The Relationship Between Plant Scale and Product Diversity in Canadian Manufacturing Industries*, document no. 237, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1983; *Trade, Tariffs and Relative Plant Scale in Canadian Manufacturing Industries: 1970-1979*, document no. 232, Conseil économique du Canada, Ottawa, 1983.

17. James R. MARKUSEN, *op. cit.*

18. James R. MELVIN, *op. cit.*

19. R. DAUPHIN, *Les effets de la libéralisation des échanges sur l'économie canadienne*, étude préparée pour le Conseil économique du Canada, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1978.

20. H.M.A. PINCHIN, *L'incidence du régime tarifaire sur les régions*, étude préparée pour le Conseil économique du Canada Approvisionnement et Services Canada, Ottawa, 1979.

21. H.H. POSTNER, *Analyse intersectorielle du contenu en facteurs de production du commerce canadien*, étude préparée pour le conseil économique du Canada, Information Canada, Ottawa, 1975.

22. Ronald A. SHEARER, « Le régionalisme et la politique en matière de commerce international, *Le libre-échange canado-américain*, Approvisionnement et services, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1985.

que; Shearer, Young et Munro²³ pour la Colombie-Britannique, Blackman²⁴ pour l'Alberta, Williams²⁵ pour l'Ontario, Proulx, Dulude et Rabeau²⁶ pour le Québec.

De cette revue de littérature, il apparaît que le modèle d'équilibre général est le plus pertinent pour effectuer une analyse des conséquences régionales du libre-échange tant intra qu'inter-sectorielles. De plus, il se dégage que les hypothèses utilisées relatives à la concurrence déterminent des niveaux très différents de contraction régionale de l'emploi, du revenu, de la consommation etc... « Bien que les modèles d'analyses unisectoriels puissent traiter de certaines questions relatives à la rationalisation et au protectionnisme, l'effet global de mesures économiques comme le protectionnisme ne saurait se réduire à la somme des effets sur chaque secteur, en raison de la complexité des rapports entre les divers marchés de produits et de facteurs.²⁷ On tente actuellement d'intégrer dans un modèle d'équilibre général certaines distorsions à la concurrence parfaite dont la présence est confirmée par les études factuelles. Le modèle proposé par Harris et Cox²⁸ et Cox et Harris²⁹ permet d'effectuer une analyse quantitative désagrégée de ces questions. Ainsi, l'analyse des deux études de Harris et Cox permettra de cerner plus spécifiquement les incidences sectorielles et régionales sur l'emploi d'un libre-échange bilatéral ou multilatéral.

II - LES TRAVAUX DE HARRIS ET COX

Ces deux chercheurs ont analysé les effets du libre-échange multilatéral et du libre-échange bilatéral et sectoriel selon une méthodologie identique dans les deux études.

Ces travaux jouissent d'une appréciable notoriété parmi les économistes. Leur modèle d'équilibre global permet des estimations plus précises des effets des diverses formules de libéralisation commerciale que celles provenant de travaux antérieurs. On leur reconnaît cependant certaines faiblesses que leurs auteurs sont les premiers à souligner. En premier lieu, le recours à des données dont la plupart remontent au milieu des années 1970, une désagrégation des secteurs d'activité en 29 sous-secteurs seulement. Enfin diverses critiques ont été émises concernant soit

23. R.A. SHEARER, J.H. YOUNG et G.R. MUNRO, *Trade Liberalization and a Regional Economy: Studies of the Impact of Free Trade on British Columbia*, University of Toronto Press, Toronto, 1971.

24. W. BLACKMAN, *The Cost of Confederation, Part 1, An Analysis of Costs to Alberta*, University of Calgary, Calgary, 1974, polycopie.

25. J.R. WILLIAMS, *Ressources, Tariffs and Trade: Ontario's Stake*, étude préparée pour le Conseil économique de l'Ontario, Toronto, University of Toronto Press, 1976.

26. P.-P. PROULX, L. DULUDE et Y. RABEAU, *Étude des relations commerciales Québec-U.S.A., Québec-Canada: options et impacts, contraintes et potentiels*, Ministère des Affaires intergouvernementales du Québec, Québec, 1979.

27. Richard G. HARRIS, « Résumé d'un projet d'évaluation du modèle d'équilibre général de la politique canadienne du commerce », *Le libre-échange canado-américain*, Approvisionnements et Services, Gouvernement du Canada, Ottawa, 1985.

28. G. HARRIS and David COX, *op. cit.*

29. David COX and G. HARRIS, *op. cit.*

certaines hypothèses du modèle, soit certaines des données qui ont été utilisées³⁰. En dépit de ces réserves les estimations effectuées par Harris et Cox demeurent parmi les meilleures dont on dispose à l'heure actuelle même si elles demeurent sujettes à une marge d'erreur, d'ailleurs difficilement quantifiable.

III – LE LIBRE-ÉCHANGE MULTIBILATÉRAL : UN POINT DE REPÈRE

Il est aisé de concevoir que l'accès sans entrave au marché américain entraînera dans l'ensemble et pour les secteurs les plus dynamiques une activité accrue au Canada. Non seulement les acquis du Tokyo Round seront préservés, mais ils seront accrus. Sur le plan de la stricte orthodoxie économique libérale dont se réclament d'ailleurs les protagonistes du libre-échange, ces gains s'avéreront toutefois indus lorsqu'ils résulteront d'un effet de détournement de commerce. Un tel effet aura lieu lorsque les producteurs canadiens, protégés par les barrières tarifaires et non-tarifaires américaines, déplaceront des producteurs plus efficaces situés à l'extérieur de la zone de libre-échange. De ce point de vue, le libre-échange multilatéral représente un optimum commercial, au moins sous certaines conditions, puisqu'il évite les distorsions du genre de celles résultant des détournements de commerce.

Comparer le libre-échange bilatéral au libre-échange multilatéral n'est pas sans intérêt pratique non plus dans la mesure où la libéralisation multilatérale se poursuivant constamment sous l'égide du GATT, le libre-échange bilatéral entre ces deux pays ne constitue alors qu'une étape intermédiaire avant la réalisation du libre-échange mondial complet ou presque.

Que cette perspective demeure illusoire et pour longtemps, il en va de soi. Par contre, il y a lieu de penser que le processus de libéralisation multilatérale se poursuivra tant bien que mal. Dans ce cas, ses effets se conjugueront d'une manière ou d'une autre à ceux d'une libéralisation bilatérale si celle-ci s'amorce concurrentiellement.

Advenant qu'une libéralisation précède une libéralisation multilatérale, l'économie canadienne devra effectuer deux ajustements consécutifs. Si les effets de détournement de commerce résultant d'une libéralisation bilatérale sont modestes, celle-ci préparera, en quelque sorte, à la libéralisation multilatérale subséquente. Dans le cas inverse, les bénéfices des détournements de commerce obtenus du libre-échange bilatéral risquent d'être reperdus à moins qu'à la faveur de la création d'une zone de libre-échange Canada – États-Unis les secteurs économiques qui en auraient profité aient amélioré leur compétitivité au plan mondial. On voit donc l'intérêt de comparer les résultats du libre-échange bilatéral avec ceux du libre-échange multilatéral.

30. Andrew R. MOROZ and Gregory J. MEREDITH, *Economic Effects of Trade Liberalization with the USA*, Discussion paper 8510, the Institute for Research on Public Policy, August 1985.

IV - IMPACT DE LA LIBÉRALISATION SUR L'EMPLOI

Pour le libre-échange multilatéral les données sont tirées de l'ouvrage de Harris et Cox. Pour le libre-échange bilatéral, elles proviennent de celui de Cox et Harris. Elles sont regroupées dans le tableau I.

Comme on l'a mentionné précédemment la méthodologie employée est identique. Les données statistiques sont sensiblement les mêmes à l'exception toutefois des estimations des barrières commerciales qui, dans la seconde étude, sont plus proches des années 1980 que des années 1970.

TABLEAU I
 Comparaison de l'impact du libre-échange multilatéral (d_{em}) et du libre-échange bilatéral (d_{eb}) sur l'emploi dans le secteur manufacturier

Sous-secteurs	d_{eb}	d_{em}	$d_{eb} - d_{em}$
1. Alimentation	-.02	-.05	.03
2. Tabac	-.10	-.14	.04
3. Caoutchouc	.06	.13	-.07
4. Cuir	-.07	-.36	.29
5. Textiles	.73	.49	.24
6. Bonneterie	.43	-.25	.68
7. Habillement	2.62	.04	2.58
8. Bois	-.12	-.09	-.03
9. Meuble	-.37	-.39	.02
10. Papier	.32	.63	-.31
11. Imprimerie	.14	.11	.03
12. Métaux	.04 ^a	.13	-.09
13. Prod. en métal	-.07	-.03	-.04
14. Machines	-.33 ^b	-.25	-.08
15. Éq. de transport	.58 ^c	.76	-.18
16. P. électriques	-.22	-.20	-.02
17. P. miniers n.m.	-.01	.04	-.05
18. Pétrole, charbon	-.07	-.01	-.06
19. Ind. chimiques	.00	.06	-.06
20. Ind. Mat. divers	-.33	-.31	-.02

Sources: HARRIS and COX (1983) et COX and HARRIS (1985)

Notes : a- Acier seulement

b- Machines non-agricoles seulement

c- Moyenne arithmétique pour matériel de transport urbain et pour autre matériel de transport.

Le tableau I fait ressortir des écarts importants entre les coefficients de variations de l'emploi. En particulier, égaux ou supérieurs à 30 % en valeur absolue pour la bonneterie, l'habillement et le papier. Le libre-échange bilatéral entraînera donc des distorsions importantes dans la structure de l'emploi manufacturier, par rapport au libre-échange multilatéral. On constate que pour seulement deux secteurs (6 et 17) les variations sont en sens inverse.

Les écarts entre coefficients de libre-échange bilatéral et de libre-échange multilatéral ont été regroupés dans le tableau II en quatre sous-ensembles.

TABLEAU II

Regroupement des sous-secteurs industriels selon le type d'écart entre libre-échange bilatéral et libre-échange multilatéral

<p>I</p> <p>3- Caoutchouc 10- Papier** 12- Métaux 15- Equip. Transport* 17- Prod. miniers n.m. 19- Ind. chimiques</p>	<p>II</p> <p>5- Textiles** 7- Habillement** 11- Imprimerie</p>
<p>IV</p> <p>8- Bois 13- Prod. en métal 14- Machines 16- P. électriques 18- Pétrole, charbon 20- Ind. mat. divers</p>	<p>III</p> <p>1- Alimentation 2- Tabac 4- Cuir** 6- Bonneterie** 9- Meubles</p>

+
d_{em}

d_{eb} - d_{em} +

Sources: voir Tableau I

Notes* : $.10\% \leq |d_b - d_{em}| < 20\%$

** : $|d_b - d_{em}| \geq 20\%$

Dans le premier quadrant on retrouve les secteurs où l'emploi s'accroît plus en libre-échange multilatéral qu'en libre-échange bilatéral. Dans le second ceux où l'emploi s'accroît moins. Dans le troisième ceux où l'emploi se contracte moins en libre-échange bilatéral qu'en libre-échange multilatéral et dans le quatrième ceux où l'emploi se contracte plus.

Dans la mesure où l'on souhaiterait voir le libre-échange bilatéral préparer au libre-échange multilatéral, les mouvements de variation dans l'emploi seraient appropriés pour les secteurs situés dans les quadrants I et III à l'exception toutefois des secteurs de la bonneterie (6) et des produits miniers (17) où les variations d'emploi vont en sens inverse. Dans les quadrants II et IV on retrouverait, au contraire, les secteurs où les mouvements dans l'emploi résultant du libre-échange bilatéral excèdent ceux résultant du libre-échange multilatéral.

À ce titre, les mouvements provoqués par le libre-échange bilatéral seraient justifiés dans les secteurs de l'équipement de transport et du papier où l'emploi serait en moins forte expansion en libre-échange bilatéral qu'en libre-échange

multilatéral, ils seraient appropriés aussi pour le cuir et la bonneterie où la contraction de l'emploi serait moins forte en libre-échange bilatéral qu'en libre-échange multilatéral. À l'inverse, à la faveur des effets de détournement de commerce, l'emploi serait plus en expansion en libre-échange bilatéral qu'en libre-échange multilatéral dans le cas des textiles et de l'habillement. Ces exemples ne portent que sur les secteurs pour lesquels les écarts sont égaux ou supérieurs à 10 %. On ne retrouve dans le quadrant II que trois secteurs pour lesquels les ajustements ne vont pas dans le sens souhaité. Il est malencontreux toutefois que deux de ces secteurs, ceux de l'habillement et des textiles, soient des secteurs particulièrement sensibles sur la scène internationale. Il est peu probable que les concurrents étrangers accepteront de voir leurs exportations vers les États-Unis (et le Canada) diminuer à la faveur de la création d'une zone de libre-échange. On peut donc craindre soit des mesures de rétorsions, soit des mesures visant d'une manière ou d'une autre à rétablir les avantages des pays lésés par le libre-échange Canada - États-Unis.

V - EFFETS RÉGIONAUX

L'examen des écarts fait ressortir que le libre-échange bilatéral tend, par rapport au libre-échange multilatéral, à favoriser les industries à forte intensité en main-d'oeuvre comme les textiles, l'habillement, le cuir et la bonneterie. À l'inverse, il tend à défavoriser celles de l'équipement de transport et du papier, plus intensives en capital.

Ce type de distorsion ne va pas, en général, dans le sens des aspirations des provinces. Leurs dirigeants souhaiteraient sans doute prendre le « virage technologique » et délaisser progressivement les secteurs « mous » en faveur des autres. Comme le démontre pour le Québec le tableau III, ce qui se passera en libre-échange bilatéral et en libre-échange multilatéral dépendra de la structure de l'emploi avant que ne s'appliquent les formules de libéralisation.

Suite au libre-échange multilatéral la part de l'emploi total pour le cuir, les textiles, la bonneterie, l'habillement et le meuble passe de 27.5 % en 1976 à 26.2 %. Suite au libre-échange Canada - États-Unis, elle monte à 46.5 %. La part des secteurs intensifs en capital du papier, de l'imprimerie, des métaux, et des transports passe de 24.9 % en 1976 à 33.2 % en libre-échange multilatéral et à 22.9 % en libre-échange bilatéral.

Les conséquences de la libéralisation des échanges seraient possiblement moins drastiques que ne le suggèrent ces chiffres. Une restructuration s'est déjà effectuée dans l'industrie depuis 1976 et les secteurs à forte intensité en main-d'oeuvre ont déjà perdu du terrain en faveur des secteurs intensifs en capital. D'un autre côté les obstacles non-tarifaires dans les secteurs des textiles, des vêtements et de la bonneterie sont sans doute plus élevés maintenant qu'ils ne l'étaient il y a dix ans. Il ne faut pas oublier non plus les limites méthodologiques des travaux de Harris et Cox qui doivent inciter à la prudence dans l'interprétation de ces résultats qui, bien sûr ignorent certains effets dynamiques de la libéralisation. Enfin l'application des données de Cox et Harris aux provinces ne tient pas compte des différences de niveaux de compétitivité des industries d'une province à l'autre.

TABLEAU III

Variations dans la structure de l'emploi dans certains sous-secteurs manufacturiers au Québec selon l'option du libre-échange bilatéral et celle du libre-échange multilatéral (en pourcentage de l'emploi manufacturier total)

	1976	L-E Multilatéral	L-E Bilatéral
4- Cuir	2.3	1.4	1.5
5- Textiles	6.5	8.9	8.1
6- Bonneterie	2.7	1.9	2.7
7- Habillement	12.6	12.1	32.7
9- Meubles	3.4	1.9	1.5
	27.5	26.2	46.5
10- Papier	8.8	13.1	8.3
11- Imprimerie	5.0	5.1	4.1
12- Métaux	5.2	5.4	3.8
15- Transport	5.9	9.6	6.7
	24.9	33.2	22.9

Sources: voir annexes, tableaux I et II.

TABLEAU IV

Variations dans la structure de l'emploi dans certains sous-secteurs manufacturiers en Ontario selon l'option du libre-échange bilatéral et celle du libre-échange multilatéral (en pourcentage de l'emploi manufacturier total)

	1976	L-E Multilatéral	L-E Bilatéral
4- Cuir	1.5	.9	1.3
5- Textiles	3.5	4.8	5.5
6- Bonneterie	.8	.5	1.1
7- Habillement	2.7	2.6	8.7
9- Meubles	2.7	1.5	1.5
	11.2	10.3	18.1
10- Papier	5.4	8.0	6.4
11- Imprimerie	5.5	5.6	5.7
12- Métaux	8.4	8.6	7.8
15- Transport	12.5	20.1	17.5
	31.8	42.3	37.4

Sources: voir annexes, tableaux III et IV.

Cependant, même s'il est plus prudent de ne pas prendre ces estimations au pied de la lettre, on peut au moins s'en tenir à quelques conclusions d'ensemble.

L'une ou l'autre des formules du libre-échange entraîne un gain net d'emploi pour la totalité du secteur manufacturier. La formule bilatérale entraîne une plus grande création d'emplois dans les secteurs intensifs en main-d'oeuvre que l'option multilatérale ce qui reflète les effets de détournement de commerce associés au libre-échange bilatéral. Mais le libre-échange Canada - États-Unis entraîne un ac-

croissement du poids relatif des secteurs intensifs en main-d'oeuvre alors qu'en libre-échange multilatéral ceux-ci perdraient sans doute un peu de terrain. Ce sont les tendances inverses qui se manifestent dans les secteurs intensifs en capital.

Lorsque l'on compare ces résultats avec ceux de l'Ontario (tableau IV), on constate que l'écart (en matière de structure industrielle) entre ces deux provinces serait accru à la suite d'un libre-échange bilatéral. Les cinq secteurs à haute intensité en main-d'oeuvre compteraient pour 46.5 % de la main-d'oeuvre au Québec contre 18.1 % de celle en Ontario. Les quatre secteurs à forte intensité en capital regrouperaient 37.4 % de la main-d'oeuvre en Ontario contre 22.9 % au Québec.

VI - CONCLUSION

Les membres de la Commission royale d'enquête ont tout lieu d'admettre que le libre-échange bilatéral entraînera des effets de restructuration importants dans le secteur manufacturier au Canada. Mais d'aucuns pourraient penser que les distorsions que le libre-échange Canada-États-Unis risquent d'engendrer au niveau de la structure des emplois et de leur répartition entre les sous-secteurs manufacturiers et entre les régions sont telles que cette formule est trop coûteuse et que d'autres formules telles la signature d'un accord-cadre entre les deux partenaires ou encore la recherche d'une libéralisation multilatérale accrue n'auraient peut-être pas dû être rejetées d'emblée.

Les résultats présentés dans ce texte suggèrent au moins qu'advenant une entente de libre-échange Canada-États-Unis les derniers secteurs à être libéralisés devraient être les secteurs à forte intensité en main-d'oeuvre. De cette manière la libéralisation s'effectuerait d'une manière plus semblable à celle qui résulterait d'une initiative multilatérale. La nécessité de procéder à une double adaptation serait aussi substantiellement réduite. Pourtant, même selon ce scénario la signature d'un accord de libre-échange Canada-États-Unis risque d'être une curieuse manière d'effectuer le « virage technologique » tant attendu!

ANNEXE I

Incidence du libre-échange multilatéral sur la structure de l'emploi
manufacturier au Québec.

Secteurs (n°. cat.)	e_q (1)		$d_{eq,m}$ (2)	$e_q + d_{eq,m}$	
	(1000)	%		(1000)	%
1	58	11.1	-.05	55	9.6
2	5	1.0	-.14	4	.7
3	13	2.5	.13	15	2.6
4	12	2.3	-.36	8	1.4
5	34	6.5	.49	51	8.9
6	14	2.7	-.25	11	1.9
7	66	12.6	.04	69	12.1
8	25	4.8	-.09	23	4.0
9	18	3.4	-.39	11	1.9
10	46	8.8	.62	75	13.1
11	26	5.0	.11	29	5.1
12	27	5.2	.13	31	5.4
13	38	7.3	-.03	37	6.5
14	18	3.4	-.25	14	2.5
15	31	5.9	.76	55	9.6
16	30	5.7	-.20	24	4.2
17	14	2.7	.04	15	2.6
18	3	.6	-.01	3	.5
19	27	5.2	.06	29	5.1
20	18	3.4	-.31	12	2.1
	523	100 %		571	100 %

Notes: (1) e_q = emploi en 1976 par secteur selon Statistiques Canada, *Industries Manufacturières du Canada: Niveau national et provincial, 1976*, Cat. 31-203, Ottawa 1977.

(2) $d_{eq,m}$ = variation de l'emploi résultant du libre-échange multilatéral. Source COX & HARRIS (1985).

ANNEXE II

Incidence du libre-échange bilatéral sur la structure de l'emploi
manufacturier au Québec.

Secteurs (n°. cat.)	e_q (1)		$d_{eq,b}$ (2)	$e_q + d_{eq,b}$	
	(1000)	%		(1000)	%
1	58	11.1	-.02	48	7.8
2	5	1.0	-.10	5	.7
3	13	2.5	.06	14	1.9
4	12	2.3	-.07	11	1.5
5	34	6.5	.73	59	8.1
6	14	2.7	+.43	20	2.7
7	66	12.6	2.62	239	32.7
8	25	4.8	-.12	22	3.0
9	18	3.4	-.38	11	1.5
10	46	8.8	.32	61	8.3
11	26	5.0	.14	30	4.1
12	27	5.2	.04	28	3.8
13	38	7.3	-.07	35	4.8
14	18	3.4	-.33	12	1.6
15	31	5.9	.58	49	6.7
16	30	5.7	-.22	23	3.1
17	14	2.7	-.01	14	1.9
18	3	.6	-.07	3	.4
19	27	5.2	.00	27	3.7
20	18	3.4	-.33	12	1.6
	523	100 %		732	100 %

Notes: (1) e_q = emploi en 1976 par secteur selon Statistiques Canada, *Industries Manufacturières du Canada: Niveau national et provincial, 1976*, Cat. 31-203, Ottawa 1977.

(2) $d_{eq,b}$ = variation de l'emploi résultant du libre-échange bilatéral. Source COX & HARRIS (1985).

ANNEXE III

Incidence du libre-échange multilatéral sur la structure de l'emploi
manufacturier en Ontario.

Secteurs (n°. cat.)	e _o (1)		d _{eo,m} (2)	e _o + d _{eo,m}	
	(1000)	%		(1000)	%
1	83	9.8	-.05	79	8.5
2	3	.4	-.14	3	.3
3	35	4.1	.13	40	4.3
4	13	1.5	-.36	8	.9
5	30	3.5	.49	45	4.8
6	7	.8	-.25	5	.5
7	23	2.7	.04	24	2.6
8	20	2.4	-.09	18	1.9
9	23	2.7	-.39	14	1.5
10	46	5.4	.62	75	8.0
11	47	5.5	.11	52	5.6
12	71	8.4	.13	80	8.6
13	88	10.4	-.03	85	9.1
14	54	6.4	-.25	41	4.4
15	106	12.5	.76	187	20.1
16	81	9.5	-.20	65	7.0
17	27	3.2	.04	28	3.0
18	9	1.0	-.01	9	1.0
19	43	5.1	.06	46	4.9
20	41	4.8	-.31	28	3.0
	850	100 %		932	100 %

Notes: (1) e_o = emploi en 1976 par secteur selon Statistiques Canada, *Industries Manufacturières du Canada: Niveau national et provincial, 1976*, Cat. 31-203, Ottawa 1977.

(2) d_{eo,m} = variation de l'emploi résultant du libre-échange multilatéral. Source COX & HARRIS (1985).

ANNEXE IV

Incidence du libre-échange bilatéral sur la structure de l'emploi
manufacturier en Ontario.

Secteurs (n°. cat.)	e_o (1)		$d_{e_o,b}$ (2)	$e_o + d_{e_o,b}$	
	(1000)	%		(1000)	%
1	83	9.8	-.02	68	8.5
2	3	.4	-.10	3	.3
3	35	4.1	.06	37	3.9
4	13	1.5	-.07	12	1.3
5	30	3.5	.73	52	5.5
6	7	.8	.43	10	1.1
7	23	2.7	2.62	83	8.7
8	20	2.4	-.12	18	1.9
9	23	2.7	-.38	14	1.5
10	46	5.4	.32	61	6.4
11	47	5.5	.14	54	5.7
12	71	8.4	.04	74	7.8
13	88	10.4	-.07	82	8.6
14	54	6.4	-.33	36	3.8
15	106	12.5	.58	167	17.5
16	81	9.5	-.22	63	6.6
17	27	3.2	-.01	27	2.8
18	9	1.0	-.07	9	.8
19	43	5.1	.00	43	4.5
20	41	4.8	-.33	27	2.8
	850	100 %		952	100 %

Notes: (1) e_o = emploi en 1976 par secteur selon Statistiques Canada, *Industries Manufacturières du Canada: Niveau national et provincial, 1976*, Cat. 31-203, Ottawa 1977.

(2) $d_{e_o,b}$ = variation de l'emploi résultant du libre-échange bilatéral. Source COX & HARRIS (1985).